



**Plans d'entreprise du gouvernement fédéral (2024 – 2025)  
Budget principal des dépenses Partie III – Septembre 2024**

## Attestation

Ce document a été préparé à l'aide de l'information fournie par le site Web du gouvernement du Canada.

Le contenu de ce document est tiré du contenu de chaque plan ministériel.

Pour une liste complète de tous les plans des ministères fédéraux pour 2024-2025, la liste des institutions par nom se trouve [ici](#).

ÉBAUCHE

---

SOUS UN SEUL TOIT



## Table des matières

1.0	<a href="#"><u>Conseil national de recherches du Canada (CNRC)</u></a>	3
2.0	<a href="#"><u>Immigration, Réfugiés et Citoyenneté Canada (IRCC).....</u></a>	5
3.0	<a href="#"><u>Infrastructure Canada</u></a>	6
4.0	<a href="#"><u>Secrétariat du Conseil du Trésor</u></a>	7
5.0	<a href="#"><u>Services publics et Approvisionnement Canada (SPAC)</u></a>	8
6.0	<a href="#"><u>Construction de Défense Canada (CDC)</u></a>	8
7.0	<a href="#"><u>Ressources naturelles Canada</u></a>	11
8.0	<a href="#"><u>Emploi et Développement social Canada</u></a>	12
9.0	<a href="#"><u>Agence canadienne de développement économique du Nord</u></a>	14
10.0	<a href="#"><u>Agence fédérale de développement économique pour le nord de l'Ontario</u></a>	14
11.0	<a href="#"><u>Agence économique fédérale pour le sud de l'Ontario</u></a>	16
12.0	<a href="#"><u>Développement économique des Prairies (PrairiesCan)</u></a>	17

ÉBAUCHE

## 1.0 Conseil national de recherches du Canada (CNRC)

Le CNRC soutiendra les efforts de décarbonisation de l'industrie de la construction en développant des matériaux et des systèmes de construction à faible émission de carbone. Comme annoncé dans le budget de 2022, la Plateforme du CNRC pour la décarbonisation à grande échelle du secteur de la construction collaborera avec les intervenants pour élaborer de nouvelles normes, spécifications, lignes directrices et codes modèles nationaux à faible émission de carbone. Le CNRC a également lancé deux nouveaux programmes Défi pour rassembler des innovateurs de premier plan et s'attaquer à ce problème :

- **Le Programme Défi « Environnement bâti sobre en carbone »** permettra à l'industrie de construire des outils, des matériaux et des produits de construction qui réduiront les émissions de carbone des bâtiments et des infrastructures tout au long de leur cycle de vie. Les résultats du programme permettront de concevoir, d'acquérir, de construire, de moderniser et d'exploiter des structures construites qui contribuent à atteindre les objectifs du gouvernement du Canada de réduire les émissions de carbone de 40 % d'ici 2030 et les émissions nettes nulles d'ici 2050.
- **Le Programme Défi « Productivité et transformation numérique du secteur de la construction »** développera des solutions numériques adaptées aux besoins pour permettre aux professionnels de la construction de passer à des opérations à faible émission de carbone, et travaillera avec l'industrie et le monde universitaire pour élaborer et mettre en œuvre une feuille de route pour guider davantage la numérisation du secteur de la construction. Le programme effectuera de la recherche et du développement pour encourager de plus grands avantages environnementaux et de productivité des solutions modulaires à faible émission de carbone.

### Plateforme pour la décarbonisation à grande échelle du secteur de la construction

Dans le cadre de la nouvelle Plateforme nationale de décarbonisation à grande échelle du secteur de la construction dirigée par le Centre de recherche en construction, le Conseil national de recherches du Canada (CNRC) a élaboré le Programme Défi « Environnement bâti sobre en carbone ». Ce programme vise à accélérer la décarbonisation dans l'ensemble de l'industrie canadienne de la construction.

En collaboration avec l'industrie, le milieu universitaire, les gouvernements et d'autres parties prenantes, le CNRC a mis en place ce programme pour soutenir le développement et l'utilisation de matériaux et de systèmes à faible émission de carbone et des approches améliorées en matière d'exploitation et d'entretien. Le programme soutiendra également l'élaboration de méthodes de comptabilisation du carbone et d'aide à la décision qui minimiseront et, en fin de compte, élimineront les émissions de carbone du cycle de vie des bâtiments et des infrastructures. Les résultats du programme permettront de concevoir, d'acquérir, de construire, de moderniser et d'exploiter des structures construites qui contribuent à atteindre les objectifs du gouvernement du Canada et de réduire les émissions de carbone de 40 % d'ici 2030 et les émissions nettes nulles d'ici 2050 dans l'environnement bâti.

<https://nrc.canada.ca/fr/recherche-developpement/recherche-collaboration/programmes/programme-defi-environnement-bati-sobre-carbone>

ÉBAUCHE

## Champs de recherche

### Solutions réglementaires en matière de décarbonisation

Le CNRC travaillera avec les parties prenantes pour élaborer de nouvelles exigences en matière de réduction des émissions de carbone et les mettre en œuvre au moyen de normes, de spécifications, de lignes directrices et de publications telles que le Devis directeur national de la construction au Canada (DDN) du Canada et les Codes modèles nationaux par le biais d'activités telles que :

- Soutenir le développement d'un nouveau langage pour les codes modèles nationaux 2025 et 2030 qui permettront la réglementation des émissions opérationnelles de GES et des émissions incorporées de GES, respectivement ;
- Élaborer une ligne directrice qui tienne compte des émissions de GES du cycle de vie dans les projets de construction financés par le gouvernement fédéral ;
- Mettre à jour le DDN pour inclure des solutions à faible émission de carbone ;
- Soutenir l'élaboration et la mise en œuvre d'une nouvelle série d'exigences basées sur les performances dans les codes modèles nationaux ;
- Permettre la numérisation des codes nationaux et du DDN

De nouvelles solutions de recherche et techniques pour réduire le carbone soutiendront ces exigences, y compris l'évaluation du cycle de vie, la performance du cycle de vie des bâtiments et des infrastructures, la numérisation, les pratiques de construction et les matériaux.

### Programme Défi « Environnement bâti sobre en carbone »

Dans le cadre du Programme Défi « Environnement bâti sobre en carbone », le CNRC mobilisera ses capacités et ses réseaux de R-D ainsi que ses atouts en innovation pour répondre aux besoins de connaissances et de données. L'objectif est d'identifier et de développer des produits, des services, des outils et des pratiques à faibles émissions de carbone dans le secteur de la construction au Canada. Le programme inclut :

- Soutenir les outils de comptabilisation du carbone développés par l'industrie pour les matériaux, les composants, les assemblages et les actifs entiers ;
- Soutenir les matériaux de construction structuraux et non structuraux à faible émission de carbone et zéro émission de carbone développés par l'industrie, y compris les produits fabriqués à partir de ciment, de béton, de bois et d'acier, ainsi que les matériaux de façade ;
- Établir un référentiel national des ensembles de données d'inventaire du cycle de vie des matériaux de construction ;
- Aider l'industrie à améliorer l'exploitation et l'entretien à faible émission de carbone des bâtiments et des infrastructures ;
- Améliorer les outils d'aide à la décision pour optimiser la conception, l'approvisionnement, l'exploitation et la gestion en fin de vie des bâtiments et des infrastructures à faible émission de carbone qui sont économiques et socialement responsables.

ÉBAUCHE

Un nouveau Centre d'excellence pour l'analyse du cycle de vie des projets de construction (CEACVPC) au Centre de recherche en construction du CNRC aidera à orienter ce soutien à la recherche, au développement et à la démonstration (R-D et D) pour l'innovation à faible émission de carbone dans l'industrie de la construction.

Programme Défi « Productivité et transformation numérique du secteur de la construction »

Le Programme Défi « Productivité et transformation numérique du secteur de la construction » reconnaît que la numérisation peut augmenter la productivité dans le secteur de la construction et que les exigences en matière de conception et de construction axées sur la performance contribuent à stimuler l'innovation. Le programme vise à appliquer ces deux concepts sous-jacents à l'appui de la Politique d'achats écologiques du gouvernement du Canada et à contribuer à l'émergence d'une économie à faibles émissions de carbone. Le programme comprend :

- Mener des recherches préliminaires pour soutenir la mise en œuvre de codes de construction basés sur la performance ;
- Dresser une feuille de route pour guider la numérisation du secteur de la construction ;
- Mener la R-D pour procurer de plus grands avantages environnementaux et de productivité grâce à des solutions modulaires à faible émission de carbone ;
- Mener la R-D pour soutenir le développement de portails numériques pour la soumission de plans et de permis de construire électroniques et pour soutenir les inspections virtuelles.

Plan ministériel complet : [Plan ministériel du Conseil national de recherches du Canada pour 2024-2025 en un coup d'œil](#)

## 2,0 Immigration, Réfugiés et Citoyenneté Canada (IRCC)

Voies de transition vers la résidence permanente

Nos voies d'immigration soutiennent la transition de nombreux résidents temporaires déjà au Canada pour devenir des résidents permanents. En 2024-2025, en partenariat avec les gouvernements provinciaux et territoriaux, le Ministère continuera de tirer parti des voies existantes et d'explorer de nouvelles voies pour encourager et permettre aux résidents temporaires de devenir des résidents permanents et de rester au Canada, ce qui constitue un premier pas vers la citoyenneté canadienne. Un nombre croissant d'immigrants qui obtiennent la résidence permanente sont déjà au Canada à titre de résidents temporaires et ont trouvé un logement et sont entrés sur le marché du travail ou contribuent à l'économie et à la société par d'autres moyens.

Innovations de la voie d'accès à l'immigration économique fédérale et régionale — Projet pilote sur la voie d'accès à la mobilité économique (PVAME)

ÉBAUCHE

Conformément à la lettre de mandat de décembre 2021 à l'intention du ministre de l'Immigration, des Réfugiés et de la Citoyenneté, IRCC travaillera avec les employeurs et les communautés à travers le Canada pour accueillir un minimum de 2 000 réfugiés qualifiés et leurs familles afin de combler les pénuries de main-d'œuvre dans les secteurs à forte demande, tels que les soins de santé, par le biais du Projet pilote sur la voie d'accès à la mobilité économique (PVAME). Ce projet aide les réfugiés qualifiés à immigrer au Canada grâce aux programmes économiques existants. Les clients approuvés auront accès à des services avant l'arrivée, tels que l'orientation canadienne, à l'étranger, et se verront offrir la gamme complète de services, après l'arrivée, pour aider les clients et leurs familles à s'installer et à s'intégrer.

IRCC travaille en étroite collaboration avec les provinces et les territoires participants, les communautés et les ONG de confiance pour élargir le projet pilote. Cela inclut les partenaires clés de la phase 1, ainsi que les nouvelles ONG qui entrent dans l'espace de mobilité de la main-d'œuvre réfugiée. Le Projet pilote sur la voie d'accès à la mobilité économique s'améliore continuellement en s'appuyant sur les leçons apprises et les premiers succès.

Projet pilote sur les travailleurs de la construction sans statut pour reconnaître la contribution économique d'un maximum de 1 000 travailleurs de la construction résidents de longue durée et des membres de leur famille, et pour remédier à la vulnérabilité de cette population afin de leur permettre de travailler au Canada avec un statut d'immigration.

Plan ministériel complet : [Plan ministériel 2024-2025 — Canada.ca](https://www.canada.ca/fr/plan-ministeriel-2024-2025)

### **3.0 Infrastructure Canada**

L'Énoncé économique de l'automne 2023 a réaffirmé l'intention du gouvernement fédéral de lier l'accès au financement fédéral des infrastructures aux mesures prises par les provinces, les territoires et les municipalités pour accroître l'offre de logements lorsqu'il est logique de le faire. En reconnaissance de ce lien, le gouvernement a déposé un projet de loi pour établir le ministère du Logement, de l'Infrastructure et des Collectivités (actuellement Infrastructure Canada).

À l'avenir, le Ministère veillera à ce que cet engagement à lier les investissements dans les infrastructures aux objectifs en matière de logement se reflète dans l'élaboration et la conception de nouveaux programmes d'infrastructure. En collaboration avec la SCHL et en tirant parti de son importante expertise en matière de logement, INFC effectuera des analyses et des évaluations qualitatives et quantitatives pour soutenir la collaboration avec d'autres ordres de gouvernement, l'élaboration de politiques et de programmes axés sur l'amélioration de l'offre de logements, ainsi que l'alignement des objectifs généraux de la politique du logement sur les engagements du gouvernement fédéral en matière de changements climatiques et d'abordabilité.

**Investir dans les infrastructures en offrant des programmes qui : permettent la construction et la remise en état d'infrastructures publiques essentielles et résilientes qui propulsent le Canada vers un avenir à zéro émission nette de carbone et résilient au changement climatique ; renforcent les économies locales ; stimulent la croissance économique à long terme ; protègent nos collectivités les plus à risque ; soutiennent les objectifs en matière de logement et améliorent la qualité de vie des Canadiens.**

ÉBAUCHE

INFC aide les collectivités à protéger leurs systèmes d'infrastructure contre les changements climatiques grâce à des programmes comme le Programme des bâtiments communautaires verts et inclusifs, le Fonds d'atténuation et d'adaptation en matière de catastrophes (FAAC), le Fonds pour les infrastructures naturelles et le Fonds pour le développement des collectivités du Canada (FDCC).

Les Canadiens ont plus que jamais besoin d'espaces communautaires pour se connecter, s'engager et se soutenir les uns les autres alors que le climat change rapidement. Les espaces communautaires doivent être construits de manière à s'aligner sur la transition du Canada vers des émissions nettes nulles, en combinant différentes solutions pour s'assurer qu'ils résisteront aux dangers futurs. En investissant dans la construction de nouveaux bâtiments ou en améliorant les conditions des bâtiments existants, nous pouvons nous assurer que ces structures économes en énergie et accessibles au public restent des phares résilients et performants de la communauté.

Infrastructure Canada continuera de protéger nos collectivités les plus à risque en s'engageant auprès des promoteurs de projets financés par le FAAC tout au long de leur cycle de vie. Ces projets soutiennent la construction et la réhabilitation d'infrastructures publiques conçues pour réduire les impacts du changement climatique, des catastrophes déclenchées par des risques naturels et des événements météorologiques extrêmes. Le FAAC vise à renforcer la résilience des collectivités canadiennes grâce à ces investissements en atténuant les répercussions sur la santé et la sécurité, en protégeant les infrastructures essentielles, en réduisant les perturbations des services essentiels, en atténuant les répercussions économiques et en évitant les pertes.

Plan ministériel complet : [Plan ministériel d'Infrastructure Canada pour 2024-2025 en un coup d'œil](#)

#### 4.0 Secrétariat du Conseil du Trésor

Diriger l'écologisation des opérations gouvernementales

Le SCT continuera d'aider les ministères à mettre en œuvre la Stratégie d'écologisation du gouvernement dans trois domaines clés :

- coordonner les réductions d'émissions ;
- accroître la résilience climatique ;
- écologiser initiatives gouvernementales dans les opérations fédérales.

Coordination de la réduction des émissions

Le SCT continuera de travailler avec les ministères pour s'assurer que toutes les rénovations majeures des bâtiments sont précédées d'une analyse des coûts du cycle de vie afin de déterminer les réductions optimales des émissions de gaz à effet de serre. De plus, tous les nouveaux bâtiments doivent être carboneutres ; si la carboneutralité ne peut être atteinte, le SCT exige des ministères qu'ils déterminent les réductions d'émissions maximales possibles de la manière la plus économique.

Grâce à la gestion du [Fonds pour un gouvernement vert](#), le SCT continuera d'appuyer les projets ministériels visant à réduire les émissions de gaz à effet de serre dans les opérations. Ce fonds vise à développer des

EBAUCHE



approches innovantes qui peuvent être reproduites au sein ou entre les ministères ou à trouver des solutions dans des domaines ou des situations où la réduction des émissions de gaz à effet de serre peut être difficile.

Plan ministériel complet : [Plan ministériel du Secrétariat du Conseil du Trésor du Canada 2024-2025 — Canada.ca](#)

## 5.0 Services publics et Approvisionnement Canada (SPAC)

Achat de biens et services

- Faire progresser la simplification des pratiques d’approvisionnement par la mise en œuvre d’initiatives de modernisation des achats ;
- Poursuivre le développement de nouveaux outils et conseils pour soutenir l’adoption de l’approvisionnement vert dans l’ensemble du gouvernement fédéral.

Propriété et infrastructure

- Faire progresser la durabilité des opérations gouvernementales, des stratégies d’atténuation des changements climatiques et d’adaptation à ces changements et des initiatives gouvernementales d’écologisation des biens immobiliers et des infrastructures de SPAC.

Ombudsman de l’approvisionnement

- Examiner les pratiques d’approvisionnement des organisations fédérales pour promouvoir l’équité, l’ouverture et la transparence ;
- Fournir des services de règlement extrajudiciaire des différends qui offrent aux fournisseurs et aux organisations fédérales la possibilité de se réunir dans un cadre neutre dans le but de trouver des solutions, de préserver les relations d’affaires et d’éviter des litiges coûteux ;
- Partager l’information liée à l’approvisionnement entre les organisations fédérales et les fournisseurs canadiens afin de promouvoir la simplification et la transparence du processus d’approvisionnement fédéral.

Plan ministériel complet : [Plan ministériel de Services publics et Approvisionnement Canada pour 2024 à 2025 — Canada.ca](#)

## 6.0 Construction de Défense Canada (CDC)

CDC est ultimement responsable, par l’intermédiaire du ministre des Services publics et de l’Approvisionnement, devant le Parlement de la conduite de ses affaires.

L’environnement opérationnel de CDC est en grande partie façonné par les priorités et la planification de son principal client-partenaire, le ministère de la Défense nationale (MDN), ainsi que par la taille et l’orientation du programme d’infrastructure et d’environnement (IE) du MDN.

*ÉBAUCHE*

La Société prévoit que les dépenses contractuelles demeureront à 1,1 milliard de dollars en 2023-2024, puis commenceront à augmenter légèrement pour atteindre environ 1,5 milliard de dollars d'ici 2025-2026, puis commenceront à se normaliser à 1,3 milliard de dollars à la fin de la période de planification en 2027-2028, principalement en raison du Projet de navire de combat de surface canadien, du Projet de capacité des futurs chasseurs et d'autres programmes et projets d'infrastructure de capacité de défense (ICD). La Société gère également deux contrats de partenariat public-privé pour le Centre de la sécurité des télécommunications et Services partagés Canada.

## STRATÉGIE COMMERCIALE

Chaque automne, CDC tient une séance de planification stratégique qui comprend une analyse des forces, des faiblesses, des possibilités et des menaces (FFPM). Cette analyse environnementale opérationnelle est prise en compte avec le registre des risques de l'entreprise, afin de s'assurer que tous les risques sont pris en compte. Le conseil d'administration, le groupe de la haute direction, les clients-partenaires et les représentants de l'industrie apportent leur contribution à l'examen, sur la base de consultations avec leurs parties prenantes.

## PROJETS D'INFRASTRUCTURE DE DÉFENSE ET D'ENVIRONNEMENT, 2023-2024 À 2027-20

### NAVIRE DE COMBAT DE SURFACE CANADIEN, INSTALLATION D'ESSAI TERRESTRE (IET)

LIEU : Hartlen Point, BFC Halifax

COÛT DU PROGRAMME : 64 M\$

DATE DE RÉALISATION : 2025

L'installation d'essai terrestre (IEF) imitera les composants de combat et de plate-forme spécifiques d'un navire opérationnel pour les activités d'essai et d'évaluation. L'IEF est une nouvelle capacité que CDC est en train de développer pour les FAC. La Marine royale canadienne et les entrepreneurs de la côte atlantique devraient occuper l'installation de 11 000 mètres carrés. Il est destiné à accueillir environ 150 membres du personnel à temps plein. L'objectif est d'obtenir une certification LEED Argent et des émissions nettes de carbone nulles, afin de soutenir la stratégie d'écologisation du gouvernement. CDC a attribué le contrat initial de conception-construction modifiée de 485 000 \$, qui comprend les coûts de la phase de développement.

### CENTRE DE FORMATION DE QUINTE WEST (CFQW)

LIEU : 8e Escadre Trenton, Ontario

COÛT DU PROJET : 204 M\$

DATE DE RÉALISATION : 2026

Ce projet de conception-construction modifié fournira l'infrastructure nécessaire pour la pleine capacité opérationnelle de la 8e Escadre Trenton. CDC passe des marchés et gère le développement et la construction du site de l'installation de 30 000 mètres carrés. Le nouveau centre comprendra des bureaux, des zones de planification, des ateliers techniques, des zones d'entretien des véhicules, des salles de réunion, un lavabo, des installations de formation et des entrepôts.

## ÉBAUCHE

#### NOUVELLE ALERTE DE RIPOSTE RAPIDE (ARR)

LIEU : BFC Bagotville (Québec)

COÛT DU PROJET : 80 M\$

DATE DE RÉALISATION : 2026

Le nouveau projet d'ARR comprendra un abri pour avions, des installations de planification de mission, un logement et une sécurité. La nouvelle installation aidera la 3e Escadre Bagotville à continuer de respecter ses engagements en matière de défense aérienne, conformément aux directives du Commandement de la Défense.

#### BÂTIMENT C31 GENET

LIEU : BFC Kingston

COÛT DU PROJET : 5,5 M\$

DATE DE RÉALISATION : 2025-2026

Le bâtiment VC31 Genet a été choisi comme bâtiment d'essai pour une solution de chauffage écologique innovante visant à réduire les émissions de gaz à effet de serre du MDN et des FAC. À l'aide du programme Innovation pour la défense, l'excellence et la sécurité (IDeS), CDC gère le projet et l'équipe de conception-construction pour concevoir, installer, exploiter et tester un système intégré de production et de transfert d'énergie à faible coût et à faible émission de carbone. Le projet est actuellement en phase de conception, et sa mise en œuvre devrait commencer en 2023.

#### PROGRAMME DE CAPACITÉ EXPÉDITIONNAIRE DE LA FORCE AÉRIENNE (CEFA)

LIEU : BFC Bagotville (Québec)

COÛT DU PROJET : 110 M\$

DATE DE RÉALISATION : 2027

Le projet d'installation principale de CEFA comprend la construction d'une installation pour répondre aux besoins administratifs et opérationnels de la 2e Escadre Bagotville, l'unité de soutien expéditionnaire aérien dédiée et à haut niveau de préparation de l'Aviation royale canadienne.

#### INFRASTRUCTURE DE SYSTÈME D'AÉRONEFS TÉLÉPILOTÉS (SATP)

LIEU : 14e Escadre Greenwood (Nouvelle-Écosse)

COÛT DU PROJET : 100 M\$

DATE DE RÉALISATION : 2028

Le système d'aéronef télépiloté est une nouvelle capacité développée par es FAC et le Détachement de maintenance aérienne est, et la 14e Escadre Greenwood sera sa principale base d'opérations. Soumis en 2022, ce contrat de conception-construction modifié prévoit la construction d'un nouveau hangar de 9 939 m<sup>2</sup> et d'une aire de trafic et d'un parking extérieurs de 16 000 m<sup>2</sup>. Conçue selon les normes LEED Argent, l'installation de maintenance abritera huit avions télépilotés et comprendra des ateliers, des bureaux, des espaces administratifs, des salles de réunion, des salles de classe, des installations de baie de maintenance, des laboratoires de maintenance d'avions spécialisés, des ateliers et des espaces de communication, de TI et de stockage.

*ÉBAUCHE*

## PROJET DE CAPACITÉ DES FUTURS CHASSEURS

LIEU : 4e Escadre Cold Lake (Alberta)

et la 3e Escadre Bagotville (Québec)

COÛT INITIAL DU PROJET : 270 M\$

DATE DE RÉALISATION : 2030

De nouvelles installations de l'escadron de chasse seront construites à la 3e Escadre Bagotville et à la 4e Escadre Cold Lake pour accueillir les avions de chasse de la prochaine génération du Canada. CDC utilisera une approche progressive de conception-construction pour s'assurer que l'infrastructure est prête pour le premier avion et qu'elle sera prête à répondre aux exigences supplémentaires une fois que le futur chasseur sera sélectionné.

## BÂTIMENT EDWARD DRAKE

LIEU : Ottawa (Ontario)

COÛT DU PROJET : 4,1 G\$

DATE DE RÉALISATION : 2040 (contrat)

Construit en PPP, l'édifice Edward Drake, d'une valeur de 4,1 G\$, est une installation moderne et efficace pour le Centre de la sécurité des télécommunications, couvrant plus de 72 000 mètres carrés. Le contrat de conception-construction-financement-maintenance associé comprend des dispositions uniques en matière de sécurité, d'infrastructure et de financement. CDC est impliquée dans l'exploitation et la maintenance de l'installation dans le cadre du contrat de 30 ans.

## CENTRE DE DONNÉES DES SERVICES PARTAGÉS

LIEU : BFC Borden (Ontario)

DATE DE RÉALISATION : 2042 (contrat)

L'expansion du centre de données d'entreprise de Services partagés Canada aidera à moderniser et à normaliser l'infrastructure de TI fédérale. Le deuxième achat en PPP de CDC, ce contrat de 332 M\$, a été annoncé en mai 2016. Dans le cadre d'un consortium, CDC s'est engagée à soutenir la conception, la construction, le financement, l'exploitation et la maintenance du centre de données pendant 25 ans. La construction terminée, le centre de données a obtenu la certification LEED Argent en 2019, et le contrat est actuellement en phase de maintenance.

Plan ministériel complet : [Résumé du plan d'entreprise 2023-2024 à 2027-2028 \(dcc-cdc.gc.ca\)](#)

## 7.0 Ressources naturelles Canada

Favoriser les programmes, les politiques et les règlements fédéraux au Canada

[Stratégie de gestion du carbone du Canada](#)

Administré par Innovation, Sciences et Développement économique Canada (ISDE).

ÉBAUCHE

- Le budget 2021 a alloué 5 G\$ supplémentaires, pour un total de 8 G\$ sur 7 ans, pour soutenir la décarbonisation des grands émetteurs industriels, la transformation industrielle et l'adoption de technologies propres.
- Le budget de 2023 propose d'accorder 500 M\$ sur dix ans au Fonds stratégique pour l'innovation pour appuyer le développement et l'application au Canada de technologies propres. Le FSI affectera également jusqu'à 1,5 G\$ de ses ressources à des projets dans des secteurs tels que les technologies propres, les minéraux critiques et la transformation industrielle. Fonds stratégique pour l'innovation (FSI) Accélérateur net zéro (ANZ)

#### Stratégie d'achat propre [mise en œuvre à partir de 2023]

- Approvisionnement écologique et adoption de technologies, de produits et de services propres tels que les matériaux de construction à faible teneur en carbone.
- Les projets du gouvernement fédéral exigeront la divulgation du carbone incorporé dans le béton avec une réduction de 10 % en 2023 et, en 2025, une réduction de 30 % du carbone incorporé dans les grands projets de construction.

CII pour l'électricité propre ; CII pour la technologie propre ; CII pour l'hydrogène propre ; CII pour la fabrication propre

- CII pour la fabrication propre : Le budget de 2023 propose un crédit d'impôt remboursable égal à 30 % du coût des investissements dans de nouvelles machines et de nouveaux équipements utilisés pour fabriquer ou traiter des technologies propres clés et extraire, traiter ou recycler des minéraux essentiels clés.
- CII pour la technologie propre : L'Énoncé économique de l'automne 2022 a annoncé les détails du crédit d'impôt à l'investissement dans les technologies propres, qui aidera les entreprises canadiennes à adopter des technologies propres à un taux remboursable de 30 %. Dans le budget de 2023, le gouvernement fédéral élargit l'admissibilité au crédit d'impôt à l'investissement dans les technologies propres afin de soutenir davantage la croissance du secteur en plein essor des technologies propres au Canada.

Plan ministériel complet : [Plan ministériel de RNCan pour 2024-2025 en un coup d'œil](#)

## 8.0 Emploi et Développement social Canada

Principales priorités

- Soutenir le recrutement, le maintien en poste et la réussite des apprenties dans 39 métiers admissibles du Sceau rouge grâce à notre Initiative pour les femmes dans les métiers spécialisés ;
- Aider les employeurs canadiens confrontés à des pénuries de main-d'œuvre par le biais du Programme des travailleurs étrangers temporaires, permettant l'embauche temporaire lorsque les Canadiens et les résidents permanents ne sont pas disponibles ;

ÉBAUCHE

- Lancer un nouveau volet de financement de la formation à l'emploi durable dans le cadre du programme de formation et d'innovation syndicales de la Stratégie canadienne de formation en apprentissage. Ce volet financera des projets visant à aider les syndicats et leurs partenaires à offrir une formation en compétences vertes aux travailleurs des métiers.

### *Stratégie canadienne de formation en apprentissage*

La Stratégie canadienne de formation en apprentissage est un programme de financement qui soutient les travailleurs des métiers spécialisés et les employeurs grâce à des mesures qui :

- promeuvent les métiers spécialisés comme une bonne option de carrière ;
- vous aident à explorer, à vous préparer, à participer et à réussir en apprentissage ;
- aident les employeurs et les syndicats à participer à l'apprentissage ;
- encouragent de nouveaux outils et de nouvelles approches pour mieux préparer les pré-apprentis, les apprentis et les compagnons aux emplois de demain.

Le programme, dont beaucoup sont actuellement fermés, fournit des fonds pour aider les apprentis, les employeurs, les syndicats et d'autres organisations à participer à l'apprentissage. Exemples :

- financement des achats d'équipement ;
- financement de l'innovation en apprentissage ;
- financement de la formation verte (ouvert) ;
- financement d'activités d'exploration de carrière, de formation professionnelle et de stages professionnels ;
- financement d'organisations pour soutenir les petits et moyens employeurs d'apprentis Sceau rouge ;
- subventions en espèces imposables pour les apprentis du Sceau rouge ;
- financement d'organismes de soutien aux femmes apprenties.

Nous investirons dans la formation axée sur les compétences et le soutien à l'emploi pour les Canadiens, environ 3 G\$ étant versés annuellement aux provinces et aux territoires dans le cadre des Ententes bilatérales sur le développement du marché du travail et des Ententes sur le développement de la main-d'œuvre. Ce soutien aide les Canadiens en leur offrant une formation professionnelle et une aide à l'emploi financées par l'assurance-emploi, afin qu'ils puissent acquérir les compétences dont les employeurs ont besoin.

Nous continuerons à fournir un soutien aux employeurs confrontés à des pénuries de main-d'œuvre critiques par le biais de mesures dans le cadre du Programme des travailleurs étrangers temporaires. De plus, grâce à l'élaboration d'un nouveau programme de main-d'œuvre étrangère pour l'agriculture et la transformation du poisson, nous aiderons les employeurs à combler les lacunes de main-d'œuvre à court terme et à répondre plus rapidement aux besoins de leur entreprise.

Plan ministériel complet : Plan ministériel [Plan ministériel d'Emploi et Développement social Canada pour l'exercice 2024 à 2025 en un coup d'œil](#)

ÉBAUCHE

## 9.0 Agence canadienne de développement économique du Nord

### Principales priorités

- En tant que l'un des sept organismes de développement régional du Canada, l'Agence canadienne de développement économique du Nord (CanNor) travaille avec les résidants du Nord et les peuples autochtones, les collectivités, les entreprises, les organisations, les autres ministères fédéraux et les autres ordres de gouvernement pour aider à bâtir des économies diversifiées et dynamiques qui favorisent la prospérité économique durable à long terme dans l'ensemble des territoires.
- En 2024-2025, CanNor continuera de promouvoir la création d'emplois à long terme et de bâtir des économies résilientes dans les territoires. À l'appui de ces priorités, l'Agence veillera à :
  - Stimuler le développement économique en renforçant le développement des entreprises et des collectivités grâce à la prestation d'une série de programmes de financement qui favorisent la croissance et l'innovation.
    - Aider les résidants du Nord à répondre à leurs besoins en matière de logement en appuyant les efforts visant à améliorer l'écosystème de la construction territoriale.
    - Encourager le développement économique en dehors des capitales territoriales en s'appuyant sur les activités de sensibilisation en cours avec les communautés rurales des territoires.
    - Faire progresser les outils de consultation pour s'assurer que les processus fédéraux d'obligation de consultation sont menés de manière collaborative, efficace et efficiente à l'appui de la mise en valeur des minéraux et des ressources essentielles dans le Nord.
    - S'engager avec les entités touristiques territoriales pour soutenir des projets régionaux percutants qui encourageront la croissance du secteur grâce à des initiatives qui s'appuient sur le succès continu sur les marchés touristiques internationaux.

Plan ministériel complet : [Agence canadienne de développement économique du Nord : Plan ministériel 2024-2025 en un coup d'œil \(cannor.gc.ca\)](https://cannor.gc.ca)

## 10. Agence fédérale de développement économique du nord de l'Ontario

Résultat ministériel : Les collectivités du nord de l'Ontario sont diversifiées sur le plan économique

- Dans le but de rester viables et d'assurer leur bien-être économique à long terme, ces industries et les communautés qui en dépendent dans la région explorent des moyens de tirer parti de leurs moteurs et de leurs forces économiques existants pour identifier et exploiter de nouvelles opportunités de développement économique afin de diversifier leurs économies respectives. Les domaines stratégiques de croissance comprennent les activités minières qui contribueront aux batteries électriques, à la biomasse et aux possibilités de capture du carbone, ainsi que les chaînes d'approvisionnement pour les projets de croissance propre à l'appui de zéro émission nette d'ici 2050.

ÉBAUCHE

- FedNor travaille avec les intervenants de la communauté et de l'industrie pour soutenir l'attraction, la rétention et la croissance des entreprises ; identifier et exploiter de nouvelles opportunités de développement économique ; et soutenir les initiatives de planification stratégique pour bâtir des communautés fortes et durables dans le nord de l'Ontario. En 2024-2025, FedNor soutiendra les activités qui aident à bâtir les fondations communautaires et régionales nécessaires à la création de richesses durables dans divers secteurs prioritaires, notamment les industries minière et forestière, le tourisme, l'agroalimentaire, les énergies renouvelables et la fabrication.
- Dans le cadre du volet de développement économique communautaire de son programme phare de développement du nord de l'Ontario, le Ministère fournira des investissements stratégiques dans des projets dirigés par des municipalités, des Premières Nations et d'autres partenaires autochtones, ainsi que d'autres organisations et institutions, afin de les aider à attirer des investissements et à favoriser la croissance des entreprises, ainsi qu'à soutenir et à conserver leurs entreprises existantes, en plus de soutenir les efforts visant à diversifier l'économie régionale.
- Pour répondre aux défis du marché du travail régional, FedNor financera des projets et des initiatives qui donnent la priorité au recrutement d'une main-d'œuvre qualifiée indispensable. Cela comprend la poursuite de la promotion de la rétention et de l'attraction des jeunes dans le nord de l'Ontario par le biais de son Initiative de stages pour les jeunes et le soutien des activités du Programme pilote d'immigration dans les régions rurales et du Nord qui vise à attirer, intégrer et retenir les nouveaux arrivants dans la région. Ces activités s'appuient sur les résultats de la table ronde d'avril 2023 dans le Nord de l'Ontario sur l'avenir de l'immigration au Canada que FedNor a aidé Immigration, Réfugiés et Citoyenneté Canada à organiser. Au cours de ces discussions, les participants ont souligné l'importance cruciale de combler les lacunes du marché du travail et les avantages de ce projet pilote.
- Au cours de la prochaine année, le Ministère collaborera avec Ressources naturelles Canada, Services aux Autochtones Canada, la province et les communautés des Premières Nations pour appuyer la mise en œuvre de la Stratégie canadienne sur les minéraux essentiels et le développement continu de la région du Cercle de feu avec les Premières Nations et la province. La stratégie est conçue pour soutenir l'objectif du gouvernement de zéro émission nette d'ici 2050 en augmentant la production de matériaux clés et la croissance des chaînes d'approvisionnement nationales connexes.

Résultat ministériel : Les entreprises sont innovantes et en croissance dans le nord de l'Ontario

- Les petites entreprises sont l'épine dorsale de l'économie des collectivités du nord de l'Ontario, car elles stimulent la croissance, l'innovation et la prospérité dans toute la région. Ils apportent de la vitalité aux communautés que les habitants du Nord considèrent comme leur chez-soi, en créant des emplois tout en exploitant les forces et les ressources de la région.
- En 2024-2025, FedNor continuera de responsabiliser les entreprises dans leur cheminement vers le succès. Grâce à la prestation de la mise à l'échelle de l'entreprise et du flux de productivité du Programme de croissance économique par l'innovation, FedNor travaillera avec les entreprises, à

ÉBAUCHE



divers stades de développement, pour accroître leur productivité, être concurrentielles sur la scène mondiale et atteindre de nouveaux marchés.

- FedNor se concentrera également sur l'aide aux entreprises du nord de l'Ontario pour les aider à développer et à adopter des solutions de technologies propres. Par exemple, FedNor continuera de travailler avec des entreprises du nord de l'Ontario comme Heliene Inc., un fabricant de panneaux solaires de Sault Ste. Marie, qui a reçu un soutien financier pour le développement de matériel et de logiciels qui a permis d'accroître l'efficacité de la production d'électricité et de la surveillance à distance pour les entreprises de services publics.
- De plus, le ministère aidera les entreprises des secteurs critiques à répondre à la demande mondiale croissante. Cela comprend la fourniture d'une aide aux fabricants du nord de l'Ontario, en les aidant à accroître leur productivité, à augmenter leurs ventes et à augmenter leurs exportations.

Plan ministériel complet : [Agence fédérale de développement économique pour le nord de l'Ontario 2024–2025 Plan ministériel en un coup d'œil \(canada.ca\)](#)

## 11. Agence économique fédérale pour le sud de l'Ontario

### Principales priorités

FedDev Ontario continue de faire progresser son mandat visant à renforcer la capacité du sud de l'Ontario en matière d'innovation et de croissance économique propre et inclusive. Pour 2024-2025, ses principales priorités sont les suivantes :

- Faire des investissements stratégiques qui font avancer les priorités du gouvernement et les intérêts économiques du sud de l'Ontario.
- Collaborer avec les partenaires et les parties prenantes pour soutenir les opportunités de croissance émergentes et la transition industrielle, en particulier en ce qui concerne les véhicules à zéro émission, la croissance propre, la fabrication de pointe et d'autres secteurs en plein essor.
- Mettre en œuvre des stratégies et des initiatives ciblées qui tirent parti des relations clés pour élargir l'accès aux programmes et aux services de l'Agence afin de faire progresser les activités qui favorisent une plus grande diversité et une plus grande inclusion dans la croissance économique.
- Promouvoir une croissance économique régionale durable et la résilience dans toutes les communautés du sud de l'Ontario, y compris la mise en œuvre de solutions locales comme le Programme de croissance du tourisme (PCT).

Plan ministériel complet : [Plan ministériel de l'Agence fédérale de développement économique pour le sud de l'Ontario pour 2024-2025 en un coup d'œil \(canada.ca\)](#)

ÉBAUCHE

## 12. Développement économique des Prairies (PrairiesCan)

### Principales priorités

- Bâtir une économie verte des Prairies — PrairiesCan, avec neuf autres ministères fédéraux, mettra en œuvre cinq domaines importants décrits dans le Cadre pour bâtir une économie verte des Prairies. Ces cinq domaines, tels qu'identifiés lors des consultations avec les parties prenantes, sont les suivants :
  - Croissance des secteurs régionaux clés, y compris les ressources naturelles, l'agriculture et la fabrication ;
  - Circulation efficace des biens, des personnes et des informations ;
  - Développer et capitaliser sur l'électricité propre ;
  - Développement économique communautaire ;
  - Réconciliation économique autochtone et croissance inclusive.

### Loi sur la création d'une économie verte dans les Prairies

La *Loi sur le développement d'une économie verte dans les Prairies* a été présentée comme projet de loi d'initiative parlementaire par feu l'honorable Jim Carr et est entrée en vigueur en décembre 2022. La Loi exige que le gouvernement fédéral élabore un cadre de coopération et d'engagement dans la mise en œuvre des programmes fédéraux dans divers secteurs afin de bâtir une économie régionale plus verte dans les Prairies.

Dirigés par le ministre de Développement économique des Prairies Canada, les ministres des ministères fédéraux suivants collaboreront pour promouvoir une économie verte dans les provinces des Prairies :

- Agriculture et Agroalimentaire
- Environnement et Changement climatique
- Finance
- Innovation, Sciences et Développement économique
- Ressources naturelles
- Transport

### Prochaines étapes

#### **Croissance des principaux secteurs régionaux, y compris les ressources naturelles, l'agriculture et la fabrication**

- Faire progresser les technologies propres, l'agriculture à valeur ajoutée et l'énergie durable, entre autres secteurs.

#### **Circulation effective des marchandises, des personnes et des informations**

- Soutenir les corridors économiques, le transport à faibles émissions et l'expansion de l'accès à large bande.

#### **Développer et capitaliser sur l'électricité propre**

- Exploration des opportunités dans la production d'électricité, les infrastructures et l'efficacité énergétique.

ÉBAUCHE

### **Développement économique communautaire**

- Renforcer le développement des compétences et des talents pour les travailleurs et les entreprises, la planification économique régionale et l'attraction des investissements, entre autres initiatives, pour créer les emplois durables de l'avenir.

### **Réconciliation économique et croissance inclusive**

- S'engager de manière significative dans les opportunités économiques régionales grâce à une programmation réactive, au renforcement des capacités et à l'accès au capital.

Plan ministériel complet : [Plan ministériel de Développement économique Canada pour les Prairies pour 2024–2025 en un coup d'œil — Canada.ca](#)

ÉBAUCHE